



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke,
Échevin(e)s ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier
Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson,
Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury,
Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)* ;
Jean-Marie Vercauteren, *Conseiller*.

Séance du 18.09.18

#Objet : Vente d'un fond de jardin sis 196 Heiligenborre cadastrée E n°884 L 2 - Approbation de l'acte de vente et acceptation de l'offre des acquéreurs.#

Séance publique

Le Conseil Communal,

Vu la délibération du Conseil Communal du 27/06/2017 décidant d'approuver le principe de vente de gré à gré d'un fond de jardin sis au 196-198 Heiligenborre;

Vu l'offre d'achat conjointe de Madame Marie-Jeanne STALLAERT et de Monsieur Bruno FUKS, proposant d'acquérir séparément chacun une partie égale au prix de 400,00 euros/m² pour un montant total de 11.960,00 euros.

Considérant que ce montant est égal au montant minimum approuvé par le comité d'acquisition.

DECIDE

- d'accepter la proposition d'achat de Madame Marie-Jeanne STALLAERT et de Monsieur Bruno FUKS;
- d'approuver l'acte de vente en annexe.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 19 septembre 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Benoît Thielemans